

INTERVENTION DE M. FRANCOIS FILLON
CLOTURE DU COLLOQUE DE L'OSCE
« LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME SUR L'INTERNET »

PARIS – 17 JUIN 2004



Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour la conclusion de ce colloque de l'OSCE.

Tout d'abord, je souhaiterais vous remercier tous ; représentants des pays membres et des pays partenaires, acteurs de la société civile et professionnels de l'Internet pour votre implication lors de ces deux journées de travail. J'adresserais un remerciement particulier à M. le Ministre Solomon Passy pour le bon déroulement de ces travaux et la continuité de l'action de l'OSCE sur ce thème.

Celui-ci se situe aussi au centre du débat public de nos Nations respectives tant il nous renvoie vers une question fondamentale qui se pose à chacune d'entre elles : comment faire en sorte que nos sociétés soient des espaces de tolérance et de fraternité ?

Cette conférence de Paris témoigne de la mobilisation qui doit être la nôtre dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Il y a quelques jours encore, certains de nos cimetières ont été salis par des messages de haine. Le Gouvernement Français sera impitoyable à l'égard de ceux qui font honte aux fondements même de notre culture et de nos valeurs républicaines.

Ces phénomènes ne sont pas propres à la France. Ils gangrènent la cohésion de nos Nations et mettent à mal le devoir de mémoire.

De manière paradoxale, alors même que nous sortons d'un siècle de fer et de sang dont nous venons de commémorer sur les plages de Normandie l'un de ses moments les plus tragiques, voici que ressurgissent ici ou là certains des démons qui ravagèrent l'histoire des siècles derniers : l'antisémitisme, le racisme, le fanatisme ou encore le réflexe identitaire...

A l'aube du 21^e siècle, nous avons donc l'obligation d'offrir un nouveau sens à la condition humaine. La lutte contre l'intolérance doit être placée au rang des priorités politiques.

Cet objectif est élevé. Il ne peut être traité au seul niveau national. Il exige une réflexion collective sur les valeurs que nous souhaitons promouvoir et transmettre sur les réseaux numériques.

Leur caractère transnational nous obligent à élaborer une stratégie commune afin de conserver l'esprit initial de l'Internet : celui d'un espace de découverte et d'enrichissement mutuel et non celui d'un terrain sur lequel prospèrent les officines des marchands de barbarie.

Certes la tâche n'est pas aisée, et les travaux de ces deux journées en témoignent... Au-delà des mesures techniques ou juridiques qui permettront de réduire la diffusion des messages de haine, nous devons garder à l'esprit le formidable vecteur de connaissance et de savoir que représente l'Internet.

L'Ecole doit être ouverte sur les richesses que véhiculent l'Internet autant qu'elle doit être un lieu protégé de toute forme de violence intellectuelle.

Si les logiciels de filtrage sont des outils indispensables pour tisser un cordon sanitaire autour des messages racistes et antisémites, la manière insidieuse par laquelle ils se propagent dans les réseaux nous obligent à donner également aux élèves les clefs nécessaires pour une utilisation « éclairée » de ces nouvelles technologies.

Car aujourd'hui, tous les enfants témoignent de la même curiosité et de la même agilité face à l'informatique et à l'Internet en particulier. Mais encore faut-il qu'ils « surfent » à bon escient sur les réseaux...

C'est dans cet objectif que s'inscrit la politique que mène le Ministère français de l'Education nationale. Elle s'articule autour de la protection et de l'éducation. Différentes initiatives ont été prises en ce sens...

- L'aide à l'équipement en logiciels de filtrage des établissements scolaires : plus de 90% en sont aujourd'hui équipés.
- La nomination dans chaque académie d'une personne chargée de la sécurité des systèmes d'information afin de prévenir, de coordonner et de mieux veiller sur les utilisations « non appropriés » de l'Internet.
- La constitution enfin d'une liste noire nationale – disponible pour chaque établissement scolaire – qui répertorie aujourd'hui plus de 400 000 sites inadaptés à un usage pédagogique.

Nous nous sommes surtout attachés à la construction d'un parcours de formation qui permet à l'adolescent de mieux maîtriser tous les aspects des technologies de l'information et de la communication. Non seulement technique, ce parcours est aussi un moment privilégié pour établir une réflexion sur l'exercice de la « citoyenneté numérique ». Nous devons dorénavant passer à une phase de généralisation de ces formations. Aussi, je souhaite que d'ici 2007, de l'école primaire à l'Université, la totalité des élèves puissent passer le Brevet et le Certificat Informatique et Internet.

Les élèves, ainsi familiarisés avec l'outil informatique, devront par ailleurs faire l'apprentissage des règles spécifiques à la société de l'information. Ils devront comprendre que ce qui est techniquement possible n'est pas toujours juridiquement et humainement souhaitable.

Parallèlement à cet effort de formation, nous avons publié à l'attention des chefs d'établissement des chartes-types de bonne conduite sur l'Internet, qui permettront à l'ensemble de la communauté scolaire de connaître ses droits et devoirs lorsqu'elle utilise l'Internet à l'école. Un volet essentiel est consacré à l'engagement de non-diffusion de messages ou de sites à caractère antisémites, xénophobes ou racistes. Ces chartes seront intégrées au règlement intérieur des établissements scolaires et devront être signées par les chefs d'établissement, les élèves ainsi que les parents.

Notre action doit être, dans ces domaines, exemplaire et l'implication des acteurs de la communauté éducative totale. Car j'ai la conviction que seule une stratégie en réseau de tous les acteurs nous permettra à la fois de prévenir les dérives et de créer les conditions d'une vigilance accrue.

C'est donc par la mobilisation des gouvernements, des organisations internationales, des industriels et des associations que nous donnerons aux réseaux l'empreinte de nos valeurs et que nous répondrons efficacement aux défis que posent l'antisémitisme et le racisme sur l'Internet.

Une telle démarche des institutions est particulièrement nécessaire dans le domaine de l'Éducation. Elle doit aller de pair avec une prise en compte de ces risques par la société civile. Des lieux de concertation doivent être instaurés où peuvent s'articuler les positions des uns et des autres pour mieux aboutir à un consensus.

Pour ce faire, la France dispose de nombreux organismes particulièrement actifs sur cette question. J'en citerai plus particulièrement deux :

- La Délégation aux Usages de l'Internet, représenté ici par M. Benoît Sillard, qui met en œuvre la politique du Gouvernement pour le développement d'un « Internet de confiance » auprès du grand public, et particulièrement des familles et des plus jeunes.
- Le Forum des Droits sur l'Internet, représentée ici par Mme Falque-Pierrotin, qui aide les acteurs publics sur les questions juridiques et de société liées à l'Internet.

Ces structures sont des atouts essentiels dans notre lutte contre le racisme et l'antisémitisme sur l'Internet. A l'interface de l'ensemble des acteurs de la société numérique, ces organismes permettent de créer une dynamique d'échange et de mouvement.

Le mythe de l'Internet comme zone de « non-droit » a vécu. C'est la raison pour laquelle je suis convaincu que nous devons créer un espace politique de « civilité » mondiale sur Internet, en évitant néanmoins les dérives d'un fonctionnement trop rigide. Nous prendrions en effet le risque de figer les positions et de rendre rapidement obsolètes les mesures envisagées.

Nos démocraties peuvent –et doivent– établir sur Internet un socle commun de valeurs fondamentales pour l'équilibre de nos sociétés. Si la liberté d'expression est à la base de la démocratie, elle doit aussi s'exercer dans le respect de la dignité humaine.

Ce sont ces valeurs que nous défendrons durant l'ensemble des travaux du Sommet Mondial pour la Société de l'Information qui se conclura à Tunis en novembre 2005.

Ces travaux seront longs et certainement difficiles mais ils sont essentiels si l'on veut faire de la tolérance et du respect les valeurs structurantes de la Société de l'Information.

